



Cercle de la Voile de Bordeaux

Carcans – Maubuisson



48^{ème} GRAND PRIX DE L'ARMISTICE

Du 28 octobre – 31 octobre 2017

Championnat de France Elite Finn et 470

505 et IND

INSTRUCTIONS de COURSE



1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers, précisées en annexe « Prescriptions »,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de ces instructions de course, le texte français prévaudra.
- 1.5 **Inter-série** : en fonction du nombre d'inscrits en inter-série et du type de bateau ayant confirmé leur inscription, la répartition des groupes de vitesse pourra être différente de celle prévue par ces instructions de course, dans ce cas elle sera affichée le samedi 28 octobre à 12h30.

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents et les résultats seront affichés sur le tableau officiel situé sur les vitres du club-house.
Les avis du jury seront affichés sur le tableau du local jury situé sous le club-house.

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée sur le tableau du comité de course au plus tard deux heures avant le premier signal d'avertissement du jour de son entrée en vigueur sauf pour tout changement dans le programme des courses, qui sera affiché la veille du jour où il doit prendre effet à l'heure limite la plus tardive de l'ensemble des réclamations.

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre seront envoyés au mât de pavillon de chaque rond situé devant le club-house.
Le pavillon "Aperçu" envoyé à terre signifie : la course est retardée,
Les pavillons "Aperçu sur H" envoyés à terre signifie : il est interdit aux concurrents de quitter la plage.
Le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'amenée de l'Aperçu ou de l'Aperçu sur H (Modifications de signaux de course).
- 4.2 Le port d'un équipement individuel de flottabilité est obligatoire pour l'ensemble des concurrents depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre. (modification de la règle 40 des RCV).

5. PROGRAMME DES COURSES :

5.1 Horaire des courses :

28/10/17	1 ^{er} signal d'avertissement toutes classes	14:00
29/10/17	1 ^{er} signal d'avertissement toutes classes	11:00
30/10/17	1 ^{er} signal d'avertissement toutes classes	11:00
31/10/17	1 ^{er} signal d'avertissement toutes classes	10 :00
	Remise des prix après les courses	

- 5.2 Après un long retard, pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6 PAVILLONS DE CLASSE

Classe	Pavillon
Finn	pavillon de classe Finn
470	pavillon de classe 470
505	pavillon de classe 505
Inter-série Fast	pavillon du CVBCM
Inter-série jeunes	pavillon l'Equipe
Inter-série Light et Médium	pavillon national

7 ZONE DE COURSE

Voir l'annexe zones de course.

La répartition des classes sur les différents ronds pourra être modifiée au plus tard le 28 octobre à 12h30.

8 PARCOURS

- 8.1 Les parcours sont décrits en annexe parcours.

- 8.2 Au plus tard avec le signal d'avertissement, le bateau du comité de course affichera le cas échéant le numéro de parcours et éventuellement le cap compas approximatif du premier bord du parcours.

9 MARQUES DE PARCOURS

- 9.1 Les marques de parcours sont définies comme ci-dessous :

Rond Rouge 470-505-IND(Fast) :

Marques de parcours 1-2-3-4	Marque de parcours 5	Marque d'arrivée
Cylindriques rouges avec cornes Forward	Cylindrique blanche Bouygues	Sphérique rouge avec pavillon bleu

Rond Rose FINN:

Marques de parcours 1-2-3T-3B	Changement de parcours	Marque d'arrivée
Cylindriques vertes Aquarelle	Cylindrique bleue Aquarelle	Sphérique rouge avec un pavillon bleu

Rond Jaune IND (médium et light) :

Marques de parcours 1-2-3T-3B	Changement de parcours	Marque d'arrivée
Pyramidales Jaunes	Cylindrique Orange	Sphérique rouge avec un pavillon bleu

10 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les pointes du CVB et de l'UCPA et la côte Est sont des zones de haut-fond (CF. annexe zone de course).

11 DEPART

- 11.1 La ligne de départ sera définie entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le mât arborant un pavillon orange sur le bateau viseur à l'extrémité bâbord.
- 11.2 La zone de départ est définie comme la zone s'étendant à 100 mètres au-delà de chaque extrémité et sous le vent de la ligne de départ. Les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent se maintenir à l'écart de la zone de départ.
- 11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS. Ceci modifie la règle A4.

12 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Rond Rouge

Il n'y aura pas de changement de parcours.

Rond Rose et Rond Jaune

Pour changer le bord de prés suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible.

La marque de parcours n°2 sera supprimée dans le cas d'un changement de direction du bord de prés.

Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle doit l'être par une marque d'origine.

La marque de changement de parcours pourra ne pas être positionnée si celui-ci a lieu lors du dernier bord de prés, dans ce cas, seule la ligne d'arrivée sera mise en place.

13 L'ARRIVEE

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont définies par le mât arborant un pavillon orange sur un bateau du comité de course et le côté parcours de la marque d'arrivée définie au § 9.1 des IC.

14 SYSTEME DE PENALITE

14.1 La règle 44.1 s'applique.

14.2 L'annexe P (propulsion) s'appliquera avec la modification suivante : " la règle P2.3 ne s'applique pas et la règle P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

14.3 Une infraction aux règles (à l'exception des RCV du chapitre 2 et des RCV 28 et 31) pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant être inférieure à la disqualification.

15 TEMPS LIMITE :

15.1 Le temps limite nécessaire au premier bateau pour finir la course quel que soit le parcours est une heure trente minutes pour toutes les classes.

15.2 Les bateaux ne réussissant pas à finir dans les trente minutes, après l'arrivée du premier sont classés « DNF ». Ceci modifie les règles 35 et A4.2 des RCV.

16 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite prévu.

16.2 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de courses ce jour.

16.3 Des avis seront affichés environ 30 minutes après l'heure limite de dépôt des réclamations pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans le local du jury.

16.4 Les avis de réclamation du comité de course ou du jury seront affichés pour informer les bateaux selon la règle 61.1 (b).

16.5 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la règle 42 sera affichée.

16.6 Les infractions aux instructions suivantes ne pourront faire l'objet d'une réclamation par un bateau (ceci modifie la RCV 60.1(a)) :

- | | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| - Départ : Bateaux en attente, | - Règles de sécurité |
| - Publicité | - Bateaux accompagnateurs |
| - Evacuation des détritrus | - Communication radio et téléphone |

Les pénalités pour ces infractions peuvent être plus légères qu'une disqualification si le jury le décide.

16.7 Le dernier jour de la régata, une demande de réparation doit être déposée:

- dans le temps limite de réclamation si la partie demandant la réparation ou la réouverture a été informée de la décision la veille ;
- pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée. Ceci modifie la règle 62.2.
- Tous les coureurs impliqués dans une réclamation doivent attendre à proximité des locaux du jury, l'expiration du délai de dépôt des demandes de réouverture. En effet celles-ci seront examinées et instruites immédiatement si elles sont acceptées.

17 CLASSEMENT

17.1 Le nombre maximal de courses est quinze.

Le nombre de courses nécessaires pour valider l'épreuve est trois.

17.2 Courses retirées

Quatre courses devront être courues et validées pour enlever le plus mauvais résultat.

17.3 Les titres de Champion(ne) de France Elite, de Vice-Champion(ne) de France Elite et de 3^{ème} dans les séries 470 et FINN sont délivrés par extraction du classement général définitif du 48^o GPA sans re-calcul de points.

Le Directeur Technique National se réserve la possibilité de retirer un ou plusieurs des titres prévus si le niveau sportif de l'épreuve support du ou des titres concernés ne correspond pas à celui attendu pour un Championnat de France Elite.

18 REGLES de SECURITE

18.1 Emargement de sortie et de retour des voiliers :

Un système d'emargement est mis en place. Chaque concurrent devra signer la liste d'emargement dans la zone qui lui est réservée, avant d'aller sur l'eau et après chaque retour à terre.

Emargement départ : L'emargement départ sera ouvert une heure trente minutes avant l'heure du premier signal d'avertissement du jour (voir article 5.1) la signature de départ devra être apposée au plus tard à l'heure du premier signal d'avertissement.

Emargement retour : La signature de retour après la dernière course du jour ou après un retour à terre, devra être apposée au plus tard à l'heure limite de dépôt des réclamations. Ce délai pourra, si nécessaire être prolongé par le comité de course ou le jury.

Un concurrent qui n'a pas élargé au départ d'une course ou groupe de courses sans retour à terre recevra, sans instruction (modification de la règle 63.1), une pénalité de 10% du nombre des inscrits pour la première course du groupe concerné.

Un concurrent qui n'a pas élargé au retour d'une course ou d'un groupe de courses sans retour à terre recevra, sans instruction (modification de la règle 63.1), une pénalité de 10% du nombre des inscrits pour la dernière course du groupe concerné.

Ces pénalités se calculent selon les modalités de la RCV 44.3(c).

18.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19 REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

19.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

19.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

20 CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

20.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

20.2 Une pénalité pour une infraction aux règles de jauge peut-être plus légère qu'une disqualification si le Jury le décide (modification de la règle 78);

21 PUBLICITE

Chaque voilier devra montrer en permanence dans le quart avant de la coque, l'autocollant du sponsor de l'épreuve, fourni éventuellement par l'organisateur lors de l'inscription. La pose ainsi que l'entretien de ces marquages sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire les remplacer ».

22 BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés par un pavillon de la couleur du rond. L'absence de bateaux pointeurs ou de pavillon ne peut donner lieu à demande de réparation. Ceci modifie la règle 62.1.a

23 BATEAUX ACCOMPAGNEURS

23.1 Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent se tenir à l'extérieur des zones de course depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

24 EVACUATION des DETRITUS

Les concurrents ne doivent pas jeter leur débris dans l'eau. Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

25 COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir d'appels vocaux ou de données qui ne sont disponibles pour tous les bateaux.

26 DECISION DE COURIR

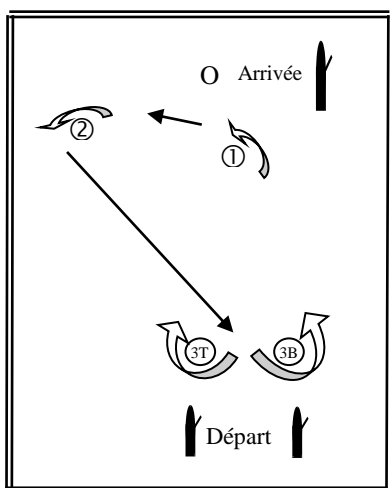
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Composition du corps arbitral	Président du Comité de Course Rond rouge	François FARJAUD
	Président du Comité de Course Rond rose	Jérôme DIAZ
	Président du Comité de Course Rond jaune	Patrick HAMART
	Président du Jury	Romain GAUTIER
	Jaugeur d'épreuve	Yves COIGNET

ANNEXE PARCOURS et BOUEES ROND ROUGE : 470 – 505 – IND(Fast)

PARCOURS ROND ROUGE 470 – 505 – IND(FAST)		PARCOURS ROND ROUGE 470 – 505 – IND(FAST)	
<p>Parcours n°1</p>	<p>Parcours n°2</p>	<p>Parcours n°3</p>	<p>Parcours n°4</p>
<p>Description des parcours : La flamme numérique "1" envoyée au plus tard avec le signal d'avertissement signifie: effectuez le parcours n°1 : (Départ – 1 – 2 – 3 – 2 – 3 – 5 – Arrivée) La flamme numérique "2" envoyée au plus tard avec le signal d'avertissement signifie : effectuez le parcours n°2 : (Départ – 1 – 4 – 1 – 2 – 3 – 5 – Arrivée)</p>		<p>Description des parcours : La flamme numérique "3" envoyée au plus tard avec le signal d'avertissement signifie: effectuez le parcours n°3 : (Départ – 1 – 2 – 3 – 2 – 3 – 2 – 3 – 5 – Arrivée) La flamme numérique "4" envoyée au plus tard avec le signal d'avertissement signifie : effectuez le parcours n°4 : (Départ – 1 – 4 – 1 – 4 – 1 – 2 – 3 – 5 – Arrivée)</p>	

Marques de parcours 1-2-3-4	Marque de parcours 5	Marque d'arrivée
Cylindriques rouges avec cornes Forward	Cylindrique blanche Bouygues	Sphérique rouge avec pavillon bleu



ROND ROSE (FINN)

ROND JAUNE (IND médium et light)

Description du parcours :
 Départ : 1 – 2 – porte 3T/3B – 1 – 2 –
 porte 3T/3B – arrivée

Rond Rose (finn)

Marques de parcours 1-2-3T-3B	Changement de parcours	Marque d'arrivée
Cylindriques vertes Aquarelle	Cylindrique bleue Aquarelle	Sphérique rouge avec un pavillon bleu

Rond Jaune (ind médium et light)

Marques de parcours 1-2-3T-3B	Changement de parcours	Marque d'arrivée
Pyramidales Jaunes	Cylindrique Orange	Sphérique rouge avec un pavillon bleu

Annexe zones de course

48^{ème} GRAND PRIX DE L'ARMISTICE

